

Plume de canard

Un choc de simplification... pour un choc de compétitivité !

Dans une lettre aux Ministres et Préfets, datée du 2 avril 2013, le Premier ministre Jean Marc Ayrault, écrit :

«Objet : Instruction relative à l'interprétation facilitatrice des normes.

A l'exception des normes touchant à la sécurité, il vous est désormais demandé de veiller personnellement à ce que vos services utilisent toutes les marges de manoeuvre autorisées par les textes et en délivrent une interprétation facilitatrice pour simplifier et accélérer la mise en oeuvre des projets publics ou privés».

Nous avons envie de dire «enfin» et ne pouvons que nous réjouir de cette prise de conscience, tardive mais réelle, demandée depuis très longtemps par tous les acteurs du monde économique, qui n'étaient jusqu'ici pas écoutés.

Mille feuille territorial, lourdeurs administratives, bureaucratie paralysante, nous sommes confrontés TOUS les jours à des obstructions systématiques qui pénalisent lourdement les mises en oeuvre des projets, voire obèrent leur exécution:

- Réponses tardives ou réponses fuyantes qui renvoient sur de nouvelles questions ... très souvent infondées et qui repoussent le traitement du sujet.
- Délais qui glissent, dérapent, sans aucune prise de conscience des impacts induits (le temps de l'entreprise n'est pas celui de la fonction publique !).
- Instruction «à charge» des dossiers, qui ne sont pas traités de la même manière, fonction de l'instructeur... ou du département où se situe le dossier !
- «Réunionites» autour d'un nombre de personnes souvent à 2 chiffres... aux agendas surchargés et qui mettent des semaines à se réunir... au cours desquelles seules 2 ou 3 personnes concernées prennent la parole: une fois, deux fois, encore...
- De nouvelles réglementations qui s'empilent sur les précédentes ... simplification ?

Quelques morceaux choisis parmi d'autres (des exemples comme ceux-ci, nous en avons plusieurs par mois) :

- Création d'un «drive» dans un bâtiment existant, seul l'avent de 150 m2 (extérieur) est exigible à la réglementation ERP... délais instruction 6 mois ... + 2 pour les recours, véritable sport national français !
- Des investisseurs étrangers qui créent 100 emplois et une usine soumise à la réglementation «ICPE» (sans contraintes, particulières, profilés alu)... 2 usines construites en Europe le temps de l'instruction en France du fait de l'excès de zèle DREAL et préfecture...
- Un groupe qui décide d'investir dans une unité de stockage stratégique... réunion collégiale en préfecture avec élus, pompiers,



architecte, contrôle et ingénierie... traités comme des «gamins» et refus de l'instructeur... décision sur le champs du dirigeant du groupe de localiser son site ailleurs en Europe.

- Un élu local qui refuse une étude environnementale au seul prétexte de ne pas y connaître... et qui renvoie sur des réunions de travail... qui ne viennent pas... plusieurs mois... et dossier d'investissement en stand by !

A contrario, des élus savent mobiliser toutes les énergies disponibles pour faire face aux enjeux du monde économique, qui lui est en REACTIVITE permanente et ne peut pas attendre, sauf à perdre son marché et fragiliser l'entreprise et ses emplois.

- Telle entreprise qui a besoin de son outil industriel à une date donnée... qui ira là où l'ECOUTE et la mobilisation conjointe de tous les acteurs fera fi des pseudos «délais d'instruction» : un dossier qui aurait pu prendre «classiquement» 12 mois et qui a été bouclé en 3 mois !!!
- Un autre permis de construire obtenu en à peine plus d'un mois... alors qu'il en fallait théoriquement 6.

Pour peu que les VOLONTES de faire avancer la MACHINE ECONOMIQUE FRANCE soient au rendez-vous,

Pour peu que le Politique soit écouté par ses «services», qui acceptent de changer leur vocabulaire et leur mental d'«instructeur» (pas d'objectifs) par celui de «facilitateur» (objectif de RESULTATS). Alors OUI !!!

Nous recréerons une DYNAMIQUE réactive de proximité.

Nous développerons nos activités, créerons de la Valeur Ajoutée et des emplois plus rapidement.

Nous sortirons de cette spirale négativiste infernale en croyant à nouveau en notre administration et nous recréerons de l'espoir.

Il en va de notre survie, face à nos concurrents qui eux se savent aidés et accompagnés.

La mise en exécution de la directive de notre 1^{er} ministre est simple, ne coûte rien, elle peut être très efficace et source de COMPETITIVITE pour le monde économique.

Il «suffit» d'une prise de conscience forte et responsable, pour impulser un CHANGEMENT : MAINTENANT !

Alain Raguideau
Dirigeant

Témoignage

Solutions GAZ et RT 2012

MAGAZ'IN, nouveau vecteur de diffusion de l'information sur les usages gaz naturel et énergies renouvelables de GrDF région OUEST.

Numéro spécial sur la Réglementation Thermique 2012, avec le témoignage de François Marolleau, First Engineering.

Quel impact a la RT2012 sur les nouvelles constructions en tertiaire ?

La démarche de la RT2012 ne correspond plus à une exigence de moyens mais à une exigence de résultats, selon trois critères : consommation (Cep), confort d'été (Tic) comme en RT2005, auxquels s'ajoute la qualité de la conception du bâtiment (Bbio), qu'il faut respecter pour pouvoir déposer le permis de construire. Auparavant, une enveloppe déficiente pouvait être compensée par la mise en oeuvre de systèmes performants. Désormais, avec l'apparition du critère Bbio, un bâtiment doit être conçu de façon cohérente et respecter certaines exigences bioclimatiques (bâti, éclairage naturel), sous peine de ne pas obtenir de permis de construire. Cela engendre un changement en profondeur dans nos méthodes de travail. Le thermicien intervient bien plus en amont : il devient énergéticien et se doit d'être

force de proposition sur les éléments architecturaux. De même, le choix des solutions techniques proposées aux maîtres d'ouvrage est limité par les exigences réglementaires, notamment pour des bureaux, où le droit à climatiser est rarement obtenu vu les conditions climatiques dans l'ouest, excepté pour les bâtiments particulièrement exposés aux infrastructures routières bruyantes.

Quel est le positionnement des différentes solutions énergétiques ?

Comme en RT2005, le chauffage électrique est pénalisé par son faible rendement en énergie primaire. De ce fait, du point de vue du respect des exigences de consommation, les solutions au gaz pour le chauffage montrent leur pertinence. Les différents systèmes de chauffage gaz naturel qui existent peuvent répondre à la majorité des typologies de bâtiment : aérothermes gaz pour un atelier, chaudière gaz pour un stockage, générateurs/centrales d'air gaz pour des surfaces de vente, etc. Un chauffage électrique ne se justifie désormais que dans le cadre d'un système de pompe à chaleur, ou climatisation réversible, sur lesquels le COP peut compenser le coefficient de conversion.

Quelle est la place des nouvelles solutions gaz naturel (Pac abso, groupe froid adiabatique...)?

L'enveloppe thermique des bâtiments s'est considérablement améliorée ces dernières années. Les besoins en chauffage ont diminué d'autant et certains équipements gaz tels que des pompes à chaleur à absorption gaz, traditionnellement réservés aux faibles et moyennes puissances, représentent désormais une alternative crédible. Des applications innovantes au gaz naturel pourraient se développer et naturellement trouver leur place sur le marché des générateurs centralisés. De plus, l'amélioration de l'enveloppe a aussi pour conséquence d'augmenter la proportion d'énergie dédiée à l'eau chaude sanitaire. Pour certaines typologies de bâtiments avec d'importants besoins d'ECS (hébergement), le recours au gaz pour subvenir à ces besoins présente de nombreux avantages : instantanéité de la production, lutte contre la légionelle, couplage avec une production ECS solaire,...etc...

Nature & Aliments

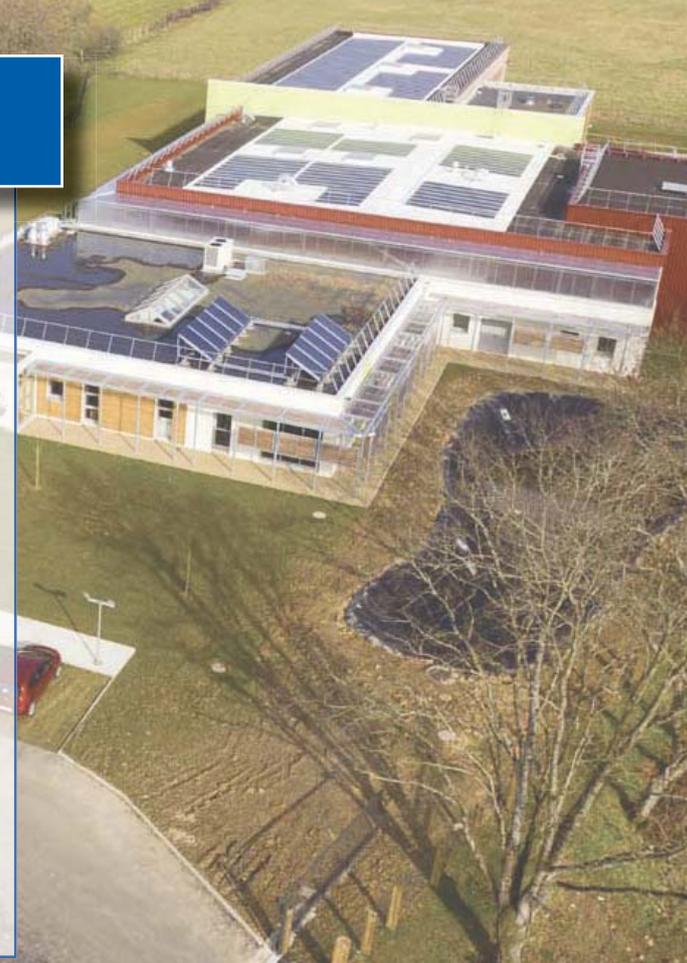
Accueille le forum « PME & Développement Durable »

Nature et Aliments, l'entreprise centenaire nantaise spécialisée dans les entremets et préparations culinaires bio, a organisé, le 30 mai dernier, la deuxième édition du Forum national PME & Développement Durable.

L'objectif de ce forum est de montrer que l'engagement des entreprises pionnières en agriculture biologique ne se limite pas à la production de produits biologiques mais aussi à la responsabilité des entreprises en matière environnementale, sociale et économique.

La journée était organisée autour de plusieurs ateliers thématiques, de conférences, notamment de Gilles-Eric Séralini, de visites des anciens ateliers de production (100 ans cette année !) et de la

visite des nouveaux bureaux et ateliers de fabrication des produits Natali sur le site de Rezé (44). Cette dernière visite fut l'occasion pour Acéria et Delta Environnement de faire découvrir au public le nouveau bâtiment HQE réceptionné en septembre 2011. Devant les professionnels présents, nous avons présenté la démarche HQE mise en oeuvre, et les principaux choix énergétiques, thermiques et environnementaux retenus pour le bâtiment. Nous avons ainsi démontré que nous pouvions faire rimer production agroalimentaire, optimisation énergétique et démarche de haute qualité environnementale ! Les participants admiratifs ont tous parus conquis ! Un challenge réussi pour le groupe Delta !



ATLANTA

Un montage «clé en main locatif»

Une relation locataire - promoteur exemplaire !



Le groupe ATLANTA est une « start'up », qui a pour objet de manager et développer ses filiales opérationnelles dans les domaines de la recherche et de l'innovation pharmaceutique.

Le développement d'ATLANTA nécessitait de nouveaux locaux mieux adaptés en termes de surfaces et de fonctionnement.

Très vite l'option immeuble dédié a été retenue en vue de mieux rationaliser et structurer l'exploitation, répondre aux dernières normes laboratoires et d'offrir aux collaborateurs un cadre de travail parfaitement adapté ... tout en optimisant les coûts.

Nantes Métropole a proposé un site d'accueil, sur Bio Ouest à Saint Herblain, site destiné à accueillir des Activités de recherche et productions biotechnologiques, chimiques et pharmaceutiques. ATLANTA souhaitait être locataire et non propriétaire afin de maintenir ses capacités en R&D.

Il fallait de plus trouver une solution dans des délais très courts... inférieurs à un an ! GALEO, structure de promotion de Groupe Delta, a ainsi su apporter les bonnes réponses dans des délais records, puis entre les premiers contacts et les premières mises à disposition, 10 mois se sont écoulés ! Un objectif difficile, mené à bien grâce à la



mobilisation des équipes de l'ensemble du groupe delta.

GALEO a donc assumé le portage de l'opération (acquisition foncière, permis de construire, construction, montage et portage administratif, juridique et financier) avec un objectif de loyer pré-défini, un planning ferme et la réalisation d'un véritable outil «sur-mesure» dédié à l'exploitation de Atlanta ... et ce, malgré un recours sur permis (sport national de quelques procéduriers coutumiers du fait !).

Le bâtiment a été réceptionné et pris à bail par ATLANTA le 31 mars 2013 .

Une relation de confiance durable s'est installée avec le Dirigeant Ronan LeBot.

Comité d'Etablissement AIRBUS

Le chantier démarre !



Conformément au planning, le chantier du nouveau restaurant d'entreprise de Saint Nazaire a démarré fin avril 2013.

ACERIA a mené les études en partenariat avec QUIDORT Cuisines pour ce restaurant dimensionné pour 1 800 repas midi.

Une livraison prévue en février 2014.

ALGAM

« La Boîte Noire »

ALGAM a retenu ACERIA pour la construction de sa Boîte Noire (www.laboitenoiremusicien.com) sur la commune de Carquefou. La nouvelle plateforme logistique d'une surface de 18.000 m², divisée en trois cellules, intègre les contraintes environnementales du site

(corridor écologique, maintien de plan d'eau naturel). La livraison du bâtiment est prévue pour l'été 2014.



SAEML

Le port de pêche La Turballe

La Société anonyme d'économie mixte locale (Saeml), en charge de la gestion du port de pêche de la Turballe, a confié à ACERIA la maîtrise d'oeuvre du projet de modernisation des installations frigorifiques du port.

Le Port de La Turballe est le premier port de pêche de Loire-Atlantique et parmi

les 10 plus grands ports français en tonnage et valeur.

Il est plus spécialement centré aujourd'hui sur des espèces comme le bar, le maquereau ou la seiche. Les études démarreront à l'été 2013 et les travaux sur la criée en fin d'année 2013.

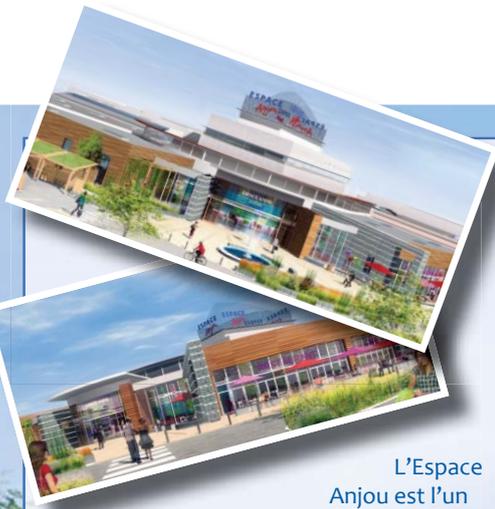


CASINO

L'Espace Anjou à Angers

Conçu dans les années 90, son architecture en clin d'œil à la culture locale, privilégie les apports de lumière naturelle, grâce à un mail en shed courbe. Dans la continuité de ce parti pris, l'entrée ouest du centre est revisitée et agrandie. Le confort d'accueil des clients est soigné, en déclinant la charte de «l'esprit voisin» sur l'ensemble du site, l'emprise du BUT est reconstruite, les extérieurs rajeunis, et le mail de plus de 6 000m² embelli. Au-delà des inévitables problèmes techniques complexes liés au remodelage des bâtiments (contraintes parasismiques de reprise des structures existantes, relocalisation des installations techniques de conditionnement d'air, déplacement du local PC sécurité...), l'enjeu majeur de l'opération est le maintien de l'activité commerciale. Une mission Ordonnancement Pilotage Cadencement est donc nécessaire, en soutien et contrôle de la mission de conduite des travaux,

qui requiert une présence permanente pour gérer les multiples points de travaux, menés simultanément en différents lieux du centre commercial. Le crédo de First Engineering, qui conçoit la maîtrise d'œuvre comme un travail d'équipe avec la maîtrise d'ouvrage, trouve sur ces opérations complexes toute sa valeur, tant les enjeux du maître d'ouvrage sont multiples : maintien des meilleures relations avec les boutiques et l'hyper, maintien de la commercialité du site, tenue des budgets, tenue des délais, maîtrise des contraintes techniques. L'organisation de First Engineering en plateau multi compétence, associant dans l'équipe projet, électriciens, thermiciens, projeteurs, chargé d'affaires, économiste et conducteur, permet de traiter la synthèse technique du projet à l'avancement, en mode projet. Permis de construire en cours d'instruction; livraison projetée en octobre 2014.



L'Espace Anjou est l'un des principaux centres commerciaux d'Angers, situé à l'est de l'agglomération, plus de 90 boutiques enveloppent l'hyper.

Le centre est ceinturé de généreux parkings communs au retail parc. Casino rebondi sur le départ de l'enseigne BUT vers l'Atol, pour revisiter l'ensemble du site et y intégrer les 5 000m² laissés vacants, en confiant la conception architecturale à AU4G et la maîtrise d'œuvre d'exécution et l'ingénierie à First Engineering, mandataire.

Des nouvelles...

de nos chantiers en cours...



VORWERK à Nantes (44)
Gros oeuvre terminé... Ouvertures posées...
C'est au tour des aménagements intérieurs,
avec une livraison prévue mi-octobre 2013.



THERADIAL à Orvault (44)
Tel un MIKADO... un vrai pari gagnant !
Posé sur son socle en béton, le bâtiment défie les lois de l'apesanteur. Ce projet de bureaux pour un siège social a été réalisé par DELTA INDUSTRIE à la suite d'un concours gagné grâce à un projet architectural et technique innovant. Constitué d'un squelette en acier, de panneaux bois pour les façades, ce chantier a été achevé en 10 mois pour une surface de 1 000 m².

COMPTEUR

Nombre de réalisations effectuées
ou en cours par le groupe delta
au 1^{er} juin 2013

1737

First Engineering : Zone de l'Écuyère - 1 Rue du Manitoba - 49304 Cholet - Tél : 02 41 62 58 18
Delta Industrie : Parc Ar Mor Tertiaire - 1 Rue Jacques Brel - 44819 St Herblain - Tél : 02 51 80 40 80
Delta Environnement : Parc Ar Mor Tertiaire - 1 Rue Jacques Brel - 44819 St Herblain - Tél : 02 51 80 96 94
Acéria : ZAC Antarès - Rue Jupiter - 44483 Carquefou - Tél : 02 51 13 17 77
Cérial : Immeuble Le Liberté - Rue El Bassatine - 3^e étage, Appart. 3E - Casablanca - MAROC - Tél : 00 212 5 22 44 93 61
Galéo : Parc Ar Mor Tertiaire - 1 Rue Jacques Brel - 44819 St Herblain - Tél : 02 40 85 00 00
Palméo : Immeuble Le Liberté - Rue El Bassatine - 3^e étage, Appart. 3E - Casablanca - MAROC - Tél : 00 212 5 22 44 93 61

